

Bulletin d'adhésion

SEPTEMBRE 2023 À AOÛT 2024



PAYSALP

CULTURE & PATRIMOINE

www.paysalp.fr

Par votre adhésion, vous contribuez au développement de notre association et nous vous en remercions vivement.

Deux formules vous sont proposées :

■ **AMBASSADEUR** **20€**

- Assurance individuelle accident
- Entrée gratuite toute l'année au musée PAYSAN
- Réductions sur les événements de la programmation culturelle
- Consultations gratuites à la médiathèque de la Maison de la Mémoire

■ **BIENFAITEUR** **50€**

- Vous apportez un soutien affirmé aux actions de PAYSALP
- Avantages identiques à la formule ambassadeur
- Invitation à certains événements et inaugurations

DONATEUR



En plus de votre adhésion, vous pouvez choisir de faire un don du montant de votre choix pour soutenir le développement de nos actions.

PAYSALP est une association reconnue d'intérêt général au caractère culturel depuis le 24 octobre 2022. Cela signifie que les dons faits à notre association donnent droit à une réduction d'impôt de 66% pour les particuliers. Ainsi, si vous êtes imposable, pour un don de 100€ votre réduction d'impôt sera de 66€. Votre participation ne s'élève plus qu'à 34€. Suite à votre don, si vous le souhaitez, un reçu fiscal vous est envoyé (par courrier ou mail).



Retournez le bulletin d'adhésion ci-dessous avec votre règlement à l'adresse suivante : « PAYSALP 800 avenue de Savoie 74250 Viuz-en-Sallaz ». Vous recevez votre carte par retour du courrier.



Vous avez aussi la possibilité de payer votre adhésion en ligne sur notre site internet : www.paysalp.fr

Bulletin d'adhésion 2023-2024

Formule : Ambassadeur Bienfaiteur

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-Mail

Téléphone

Montant de€ réglé par : Chèque Espèces CB

dont€ d'adhésion et€ de don Souhaitez vous un reçu fiscal pour votre don ? Oui Non

Date et signature :